

Procès-verbal de la 15^e Assemblée générale annuelle de Numana tenue le jeudi le 28 avril 2022 à 9:15

PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée générale annuelle des intervenants de Numana tenue le jeudi 28 avril 2022 à 9h15 en présentiel chez Lemay, le Phénix à Montréal

Intervenants présents : à valider et modifier par François Borrelli

L'Assemblée a été convoquée conformément aux délais prescrits par les Règlements généraux. Les intervenants présents forment le quorum.

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle et adoption de l'ordre du jour

Le président du conseil d'administration de Numana, M. David Bertrand, remercie les personnes présentes pour l'assemblée générale annuelle présentielle et virtuelle et rappelle le règlement applicable aux droits de vote. Seuls les membres des secteurs privés et institutionnels ont le droit de voter lors d'une assemblée des membres de Numana.

M. David Bertrand agira comme président de l'Assemblée et M.Éric Larochelle comme secrétaire de l'Assemblée.

Le président détaille ensuite l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle, les votes et/ou commentaires qui peuvent être inscrit sur le mur virtuel et à carton levé pour le présentiel.

AGA20220428-01 sur proposition dûment appuyée (Mme. Sophie Marin – M. Eric Larochelle), il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.

2. Mot du président

M. David Bertrand revient sur les faits marquants de 2021 et parle de l'importance de soutenir l'innovation au sortir de la crise du covid-19 car nous avons pu témoigner des impacts majeurs de notre industrie des technologies dans ce contexte.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 avril 2021

M. David Bertrand rappelle aux personnes présentes que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'an dernier leur a été envoyé au préalable par courriel.

AGA20220428-02 sur proposition dûment appuyée (M. Maximilien Roy – M. Jean-François

Boulianne), il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 avril 2021.

4. Mot du président, directeur général

M. François Borrelli parle du développement et de la stabilisation des concepts et des projets vers lesquels Numana s'est tourné lors de son repositionnement.

5. Présentation du rapport annuel 2021

M. François Borrelli, président-directeur général, présente l'avancement et les résultats obtenus au cours de l'année 2021 dans les différents chantiers pilotés par Numana : Conscio Alliance, Cercles Numana, Quantique, Symbiotiq, Campus party et l'accompagnement de l'Appui pour les proche-aidants, Monsieur Borrelli fait un survol des réalisations en chiffres.

6. Présentation des états financiers vérifiés 2021

M. David Bertrand invite Monsieur Eric Larochelle, Trésorier de Numana pour présenter avec M. Jonathan Daoût, associé chez BDO (présent virtuellement) les états-financiers. Ceux-ci ont été audités par la firme BDO et entérinés par le conseil d'administration de Numana. Le rapport de BDO a été émis en date du 11 avril 2022, sans réserve.

Eric Larochelle a aussi indiqué l'arrivée au terme du contrat avec BDO comme firme d'audit financier et présenter la procédure à réaliser pour l'adoption d'un nouvel auditeur.

Reprise de la parole par M. David Bertrand pour la conduite des votes.

AGA20220428-03 sur proposition dûment appuyée (Mme Sophie Marin – M. Roch Tremblay), il est résolu à l'unanimité de proposer d'adopter les états financiers 2021.

AGA20220430-04 sur proposition dûment appuyée (M. Benoit Simard – Mme. France Bigras), il est résolu à l'unanimité de changer d'auditeurs selon les appels d'offres, RCGT Québec sera noter nouvel auditeur.

7. Nomination des dirigeants

M. David Bertrand, président de l'assemblée de Numana, rappelle avec l'aide M. Stéphane Godbout le mandat du CA, les règles applicables à la nomination du conseil et les clauses des règlements généraux.

M. Stéphane Godbout introduit ensuite les nominations des administrateurs reconduits dans leur mandat au conseil d'administration de Numana pour un mandat de deux ans et annonce les nouveaux membres du CA

AGA20220428-05 sur proposition dûment appuyée (M. Jean-Philippe Paradis – M. Roch Tremblay), il est résolu à l’unanimité de proposer la nomination des personnes nommées pour un mandat de deux (2) ans au conseil d’administration de Numana.

M. David Bertrand présente enfin le nouveau conseil d’administration 2022-2023, avant de remercier chaleureusement les administrateurs sortants pour leur contribution significative à la grappe.

8. Ratification des gestes posés par le CA durant l’exercice 2021-2022

M. David Bertrand informe les membres présents qu’il n’y a pas eu de ratification des actes administratifs posés par les membres du CA depuis la dernière assemblée générale annuelle.

Aucune ratification par les membres n’est nécessaire pour l’exercice 2021-2022

9. Levée de l'AGA

M. David Bertrand parle de la présentation du projet Symbiotiq qui aura lieu après l’assemblée générale et remercie tous les membres, les grands partenaires gouvernementaux pour leur soutien continu dans les évolutions de Numana. Le président remercie enfin, au nom du conseil d’administration, l’ensemble des partenaires privés, institutionnels, associatifs et publics de la grappe. Remerciements à l’équipe. Un remerciement est fait à tous les membres et participants présents.

Prise de parole de M. François Borrelli pour remercier M. David Bertrand pour sa présidence durant 3 ans et le travail qu’il a accompli dans la période.

Comme aucune question n’est posée, M. David Bertrand suggère la levée de l’assemblée générale.

AGA20220428-06 sur proposition dûment appuyée (M. Serge Beaudouin – M. Stéphane Godbout), il est résolu à l’unanimité de lever l’assemblée générale annuelle de Numana.

Le président de l’Assemblée

La secrétaire de l’Assemblée

Jean-Philippe Paradis

Eric Larochelle

ADOPTÉ LE 20 AVRIL 2023